

Service instructeur  
AD 68

N° 7<sup>e</sup>/40-07

Service consulté

**SOUTIEN EN FAVEUR DES ANNUAIRES PUBLIES PAR LES SOCIETES  
MEMBRES DE LA FEDERATION DES SOCIETES D'HISTOIRE ET  
D'ARCHEOLOGIE D'ALSACE**

Résumé : *Un crédit de 30 000 € a été inscrit au Budget Primitif en faveur du soutien des publications des Sociétés d'Histoire.*

*Une aide a déjà été attribuée à 21 sociétés (pour 22 ouvrages) le 11 mai dernier. Il vous est proposé de vous prononcer sur l'octroi de cette aide à 4 Sociétés (pour 5 ouvrages) ayant publié plus tardivement leur annuaire 2006, selon la liste jointe en annexe au rapport*

Notre Assemblée a adopté en 2001 de nouveaux critères d'intervention en faveur des sociétés membres de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace qui publient un annuaire.

Pour mémoire : les modalités d'intervention retenues sont les suivantes :

- Une subvention calculée sur la base du coût réel d'impression de 70 exemplaires par an, est versée à chacune des sociétés publiant un annuaire, ainsi qu'à la Fédération des Sociétés d'Histoire pour la parution du Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne (NDBA) et de la Revue d'Alsace.
- L'aide est versée sans contrepartie, hormis 3 exemplaires fournis au Conseil Général. Les sociétés bénéficiaires s'engagent à fournir gracieusement un exemplaire de leurs publications aux collèges qui en feront expressément la demande.
- La subvention est versée après livraison des 3 exemplaires destinés au Conseil Général accompagnés de la facture de l'imprimeur.
- Les sociétés s'engagent à faire apparaître le soutien du Conseil Général en 4<sup>ème</sup> page de couverture (logo).

Les Archives Départementales ont été chargées du suivi de ce dossier. La liste des publications susceptibles de bénéficier d'une aide départementale (parutions 2006) est jointe en annexe du rapport pour un montant total d'engagement de 2 454,20 €.

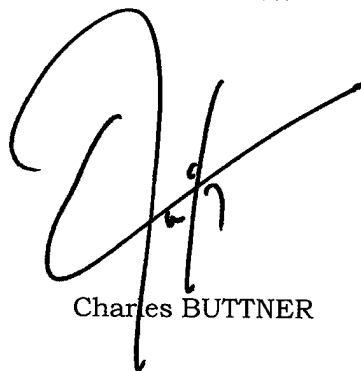
Le montant d'engagement voté par notre Assemblée le 11 mai 2007 accordant une aide à 21 Sociétés (pour 22 ouvrages) s'élève à 21 810,36 €.

Le montant de l'opération se chiffre donc à 24 264,56 €.

Les crédits nécessaires figurent au budget départemental au chapitre 65, nature 6574, fonction 312, enveloppe 6044.

Je vous propose de vous prononcer sur les aides pouvant être attribuées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke extending upwards and to the right.

Charles BUTTNER

Service des Archives Départementales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 07 SEPTEMBRE  
2007

**Publications des sociétés d'histoire  
PROGRAMME 2007**

| N° Opération | Bénéficiaire<br>Libellé de l'opération  | Montant<br>forfaitaire |
|--------------|---|------------------------|
| SPH00230     | <b>ASS D'ALSACE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS<br/>NAPOLEONIENS</b><br>Publication 2006 | 475,30                 |
| SPH00232     | <b>LES AMIS DE L'HISTOIRE DES PTT</b><br>Publication 2006                                   | 296,10                 |
| SPH00229     | <b>SOCIETE D'HISTOIRE DE LA VALLEE DE MASEVAUX</b><br>Publication 2006                      | 701,40                 |
| SPH00231     | <b>SOCIETE D'HISTOIRE DU VAL DE LIEPVRE</b><br>Publication 2006                             | 981,40                 |
|              | Total   | 2 454,20               |